



Les Côtes-d'Armor (22) Ce département tire son nom du mot breton Armor, qui désigne la côte, par opposition à l'Arcoat, la forêt, et de son ancien nom, les Côtes-du-Nord.

Département des Côtes-d'Armor

Région : Bretagne

Préfecture : Saint-Brieuc

Sous-préfectures : Dinan

Guingamp

Lannion

Population

- Totale (1999)

- Densité

542 373 hab.

79 hab/km²

Superficie 6 878 km²

Arrondissements 4

Cantons 52

Communes 372

Histoire

Le département a été créé à la Révolution française, le 4 mars 1790, en application de la loi du 22 décembre 1789, à partir d'une partie de la province de Bretagne, essentiellement le diocèse de Saint-Brieuc.

Durant deux siècles, le département porta le nom de Côtes-du-Nord. Longtemps critiqué et jugé dévalorisant, ce nom fut changé, en 1990, en faveur du pléonasme Côtes-d'Armor, plus enchanteur mais signifiant littéralement « Côtes des bords de mer ».

Géographie

Le département des Côtes-d'Armor fait partie de la région Bretagne. Il est limitrophe des départements du Finistère à l'ouest, du Morbihan au sud et d'Ille-et-Vilaine à l'est.

Les habitants des Côtes-d'Armor sont les Costarmoricains.

Langue

En ce qui concerne la langue bretonne, les effectifs pondérés que fournit l'enquête Etude de l'histoire familiale menée par l'INSEE en 1999 sont de plus de 67 000 brittophones de plus de 18 ans pour ce seul département.

S'y ajoutent notamment les effectifs des écoles bilingues qui se montent à 1 502 élèves à la rentrée 2003, ou encore les élèves suivant des cours de breton dans les établissements publics du secondaire (plus de 850 en 2002/2003).